

Des politiques fiscales solides qui soutiennent les investisseurs étrangers

Banque du Canada, Ottawa

Le secret de la réussite économique du Canada est son cadre de politique fiscale prudent à tous les paliers administratifs. Grâce à ces politiques fiscales fortes, les investisseurs étrangers peuvent s'attendre à un contexte politique stable, où qu'ils investissent au Canada.

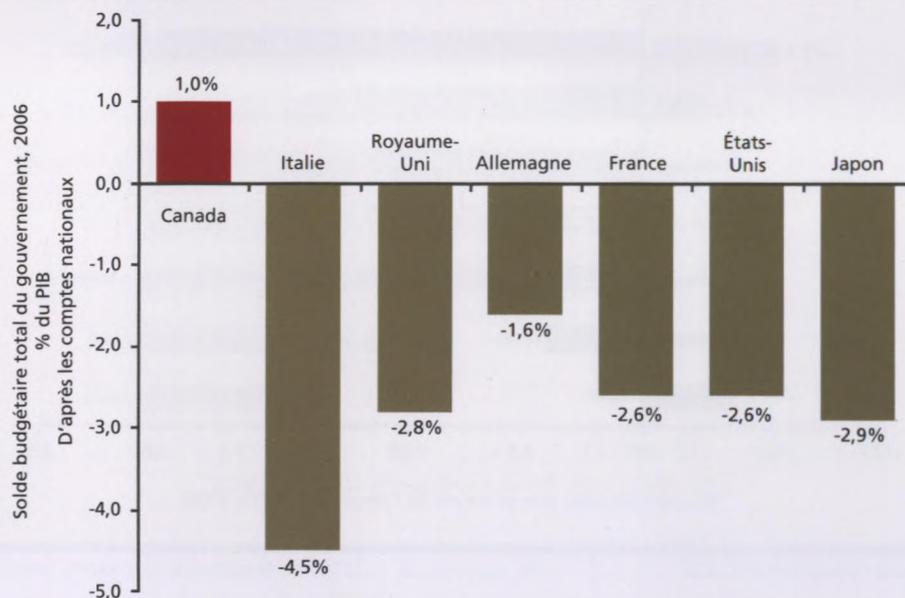
Alors que la plupart des pays industrialisés ont une activité gouvernementale déficitaire, le Canada s'attend à enregistrer son 11^e surplus budgétaire fédéral de suite en 2008 et prévoit des excédents pour les deux prochaines années.

Cette décennie de surplus budgétaires consécutifs met en relief non seulement la prudence des politiques fiscales du gouvernement fédéral canadien, mais aussi de tous les paliers administratifs. Au Canada, le ratio dette nette totale du gouvernement/PIB diminue constamment : alors qu'il se situait au deuxième rang des pays du G7 au milieu des années 1990, il est aujourd'hui le plus bas du groupe. En fait, le gouvernement canadien a pour cible stratégique à long terme d'éliminer la dette nette totale du gouvernement au Canada d'ici une génération, ce qui jettera des bases solides pour l'établissement d'une prospérité durable.

Cette solide feuille de route sur le plan fiscal donne au Canada un avantage stratégique sur ses concurrents :

- Le Canada réduit substantiellement le fardeau fiscal des sociétés. Les annonces faites récemment l'amèneront d'ici 2012 à offrir, à l'échelle du G7, les plus bas taux d'imposition prévus par la loi sur les investissements des sociétés.
- Les gouvernements canadiens ont consacré également une partie de leur excédent budgétaire à la stimulation des secteurs clés et innovateurs de l'économie canadienne. Le financement par le secteur public canadien de programmes de recherche-développement de plusieurs milliards de dollars a un impact réel sur la productivité et l'innovation au Canada.

EN 2006, LE CANADA A ÉTÉ LE SEUL PAYS DU G7 À ENREGISTRER UN EXCÉDENT BUDGÉTAIRE À LA GRANDEUR DU GOUVERNEMENT



Source : Perspectives économiques de l'OCDE, n° 82, décembre 2007.